

TUNISIAN PADEL CIRCUIT (TPC) – DIRECTIVES OFFICIELLES

Généralités

Objectif

Le but de ce document est de définir les lignes directrices du **Tunisian Padel Circuit (TPC)**, de normaliser les processus et d'unifier la manière dont les tournois inclus dans ce circuit seront gérés. Il contient le règlement à suivre, qui permettra d'optimiser l'expérience des joueurs avec notamment une transparence totale vis-à-vis de l'organisation et du déroulement du circuit.

Officialité

Tous les tournois inclus dans le **TPC - Tunisian Padel Circuit**, seront ci-après dénommés « Tournois Officiels », indiquant que ces tournois sont soit entièrement gérés par TPC ou organisés par une partie tierce sous la supervision du TPC.

Rôle du TPC et calendrier des tournées

TPC est seul responsable et a le droit de :

- **Sélectionner** les tournois qui seront inclus dans le tour ainsi que leur éligibilité et conformité avec les exigences et les normes du TPC ;
- **Date et heure** : Fixer la date et l'heure de chaque tournoi, en concertation avec le club concerné. En cas de litige, c'est l'avis du TPC qui prime.
- Résoudre tout conflit qui pourrait survenir, prendre des décisions ou des sanctions qui pourraient être nécessaires à l'encontre de tout club, opérateur, joueur, entraîneur, arbitre, etc. présent ou directement impliqué dans l'un des tournois du TPC.,
- Choisir / déplacer / annuler / reporter un des tournois inclus dans le tour. Tous les changements seront officiellement publiés sur le site officiel, et seront communiqués via les plateformes officielles de médias sociaux et/ou par courrier électronique dans un délai minimal de 3 jours.

Éligibilité des joueurs

Les frais d'adhésion au TPC sont fixés à 59 dinars/joueur/an.

Tous les joueurs, et toutes les joueuses, qui ont une carte d'adhérent au TPC active et valide sont généralement éligibles pour participer aux tournois du circuit en fonction des divisions auxquelles ils peuvent accéder. Certains tournois ne sont accessibles qu'aux joueurs bénéficiant d'un certain nombre de points ou un certain classement. Ces conditions seront définies clairement lors de l'annonce officielle des tournois en question.

Règles et règlements du tournoi

Les règles et règlements généraux des tournois sont inclus dans ce document. Des règles et règlements spécifiques peuvent être ajoutés à certains tournois, et doivent impérativement être définies clairement lors de l'annonce officielle des tournois en question. Tous les joueurs s'engagent automatiquement lors de leur inscription à une activité du TPC à suivre et respecter les règles générales et spécifiques à tout moment lors de leur participation à l'activité en question.

Tournois officiels et calendrier

Tournois officiels

Tous les tournois gérés ou supervisés par le TPC seront appelés « Tournois Officiels ». Le TPC peut inclure des tournois organisés par un tiers dans le cadre du circuit, si un partenariat est établi et que toutes les règles et règlements sont appliqués. Ces tournois seront référencés comme « Tournois Partenaires » du TPC. Les points de classement seront attribués aux joueurs participants.

Tournois d'événementiels

Les tournois hors circuit TPC ayant pour but la promotion du padel, sont appelés « Tournois d'événementiels ». Ils peuvent suivre ou pas les mêmes directives que le TPC, mais ne sont pas officiellement inclus dans le calendrier TPC et les joueurs participants ne seront pas récompensés par des points de classement TPC. Ces événements n'agiront que comme des opportunités de pratique et d'entraînement pour les joueurs du TPC ou en tant qu'événements promotionnels gérés par le TPC pour des entités privées.

Conditions pour accueillir une étape du circuit TPC

Opérateurs

Tout opérateur/club peut organiser des tournois du TPC, en choisissant l'un des modèles de partenariat disponibles, à condition d'accepter toutes les directives officielles et de répondre à toutes les exigences du TPC. Un opérateur/club peut se voir refuser l'organisation d'un tournoi du TPC s'il se trouve sous le coup d'une sanction préalable pour violation des directives du TPC.

Promoteurs

Les promoteurs sont des personnes physiques ou morales qui peuvent obtenir le droit d'organiser une ou plusieurs étapes du TPC à des fins professionnelles. Le promoteur s'engage à suivre les directives spécifiques du TPC.

Conditions requises pour accueillir une étape du Tour

1. Demande officielle envoyée à TPC par courrier électronique pour organiser une étape.
2. Terrains de padel répondant aux dimensions et spécifications standards de la fédération internationale de padel (FIP).
3. Un environnement sûr pour accueillir une foule.
4. Un lieu sécurisé pour les participants, les spectateurs, les organisateurs, ainsi que leurs biens.
5. Un éclairage adéquat (pour les tournois qui nécessitent des matchs joués la nuit) selon les normes requises par la FIP
6. Fournir des raquettes aux joueurs qui le souhaitent (avoir à disposition 4 raquettes non cassées ni fissurées par terrain)
7. Fournir des balles de padel appropriées – Le TPC fournira une marque de balle à utiliser
8. Aires de repos pour les joueurs et les spectateurs
9. Espace dédié à l'équipe technique et aux annonces du TPC.
10. Vestiaires pour les joueurs.
11. Parking à proximité.
12. Prises de courant et zone de stockage pour l'équipement et les cadeaux si disponibles
13. Rémunérer le juge arbitre / arbitre mis à disposition pour le TPC.

14. Afficher SEUELEMENT les sponsors approuvés par le TPC pendant la période du tournoi (sur le court et dans l'enceinte où se déroule le tournoi)

Calendrier

1. Le TPC publiera un document préliminaire et provisoire indiquant les dates, les lieux (si disponibles) et les types de tournois prévus à inclure dans le circuit officiel du TPC.
2. TPC a le droit de modifier toute information dans ce calendrier quand c'est nécessaire,
3. TPC se réserve le droit de modifier complètement l'emplacement, de diviser un tournoi sur plusieurs emplacements et de prolonger un tournoi en fonction de la disponibilité des terrains, de l'adéquation du lieu (par rapport à la météo ou cas de force majeure) et de l'état de préparation de l'emplacement pour accueillir un tournoi du TPC.
4. Tous les changements seront communiqués via nos canaux de communication officiels : Site Web, Email, Facebook, Instagram ... dans un délai minimal de 3 jours avant l'étape etc.

Divisions du tournoi

Le TPC inclura différentes divisions sur la base de la décision du comité technique du TPC afin d'offrir une opportunité équitable à tous les joueurs du circuit en fonction de critères tels que (mais pas limités à) l'âge et le sexe. Le TPC se réserve tous les droits de modifier un ou plusieurs critères selon les circonstances dans un délai minimal de 3 jours.

2023 divisions (jusqu'à 6 divisions):

Division OPEN : ouverte à tous les joueurs de tous âges et sexes et sera divisée en plusieurs catégories (comme Masters, OPEN P 1000, OPEN P500 OPEN P 250, ...).

Division Seniors : ouverte pour les âges +50 ans (calculé sur la date de naissance du joueur à la date d'inscription)

Division des femmes : réservée aux femmes et ouverte à tous les âges.

Juniors : ouvert pour les jeunes des deux sexes de moins de 18 ans (calculé sur la date de naissance du joueur à la date d'inscription).

Mixte : ouverte à une équipe composée obligatoirement de 1 homme + 1 femme de tout âge et de tout niveau

Catégories de tournois

Le circuit sera composé des catégories de tournois suivantes :

Type de tournoi	Dotation financière*
Open P 1000	À partir de 2 000 TND (ou équivalent)
Open P 500	À partir de 1000 TND (ou équivalent)
Open P 250	À partir de 500 TND (ou équivalent)
Open P 100	TBD
Senior	TBD
Femme	TBD
Mixte	TBD
Masters	À partir de 4 000 TND (ou équivalent)

* Tous les prix peuvent faire l'objet de réductions d'impôt en fonction des lois et règlements, les termes et conditions s'appliqueront

Prix du tournoi

Chaque tournoi sera annoncé en mentionnant à l'avance la catégorie et la dotation totale. Les tournois peuvent offrir des prix sous forme de valeur monétaire, de services, d'offres ou de produits MAIS doivent être mis en évidence si tel est le cas dans les annonces de l'étape.

L'annonce de la répartition de la dotation des tournois sera laissée aux organisateurs (TPC ou tierce partie organisant le tournoi).

Tous les prix, les distributions de la dotation, les cadeaux, etc., doivent être approuvés par l'équipe de développement de la tournée du TPC, et ce, avant le début du tournoi afin d'assurer la conformité avec les directives du circuit. Tout manquement à cette condition pourrait exposer les organisateurs de tournoi à des sanctions ou à des rejets de futures demandes d'accueil du circuit.

Arbitrage

- I. Chaque étape doit avoir un juge arbitre qui assurera le tirage au sort, l'établissement des tableaux et de la programmation, la supervision du bon déroulement de l'étape dans les lieux concernés, l'intervention en cas de litige, la clôture du tournoi et la communication des résultats complets de l'étape au TPC.
- II. Le juge arbitre devra impérativement être désigné avant l'annonce officielle du tournoi. Ses coordonnées devront apparaître dans l'annonce ainsi que sur les tableaux et la programmation des matchs.
- III. La règle générale est que les joueurs eux-mêmes suivront et appliqueront les règles du jeu, en cas de conflit, les équipes doivent arbitrer et parvenir à un accord. S'ils n'y parviennent pas, ils devront alors se référer au juge arbitre. Une décision officielle sera alors émise et devra être suivie.
- IV. Dans le cas où l'un des joueurs refuse d'adhérer à la décision émise, le juge arbitre a le droit de mettre fin au match en annonçant la victoire de l'équipe adverse. Le juge arbitre peut également signaler un joueur qui devra alors passer devant la commission de discipline du TPC qui pourra émettre des sanctions supplémentaires pouvant entraîner la suspension lors d'un ou plusieurs tournois suivants. Cette décision doit être annoncée une fois émise et le ou les joueurs doivent en être informés dans les 24 heures.
- V. Le TPC ou le juge arbitre peut nommer des arbitres de chaise pour certains afin de s'assurer que toutes les règles soient parfaitement respectées et d'éviter tout conflit / retard qui pourrait survenir entre les équipes concurrentes.
- VI. Principales responsabilités du juge arbitre :
 - 1) Respecter pleinement les règles du jeu et les règlements techniques du TPC et veiller à ce qu'ils soient respectés.
 - 2) Superviser la préparation des programmations des matchs, suivre les directives du tournoi et s'assurer qu'ils sont annoncés dans les délais réglementaires.
 - 3) Gérer l'équipe d'arbitrage. Si des violations se produisent, il a pleinement le droit d'exclure tout membre de cette équipe.
 - 4) Décider si un terrain réunit les conditions nécessaires à la pratique du Padel. Il peut décider du report d'un match ou que le match se joue sur un autre terrain.
 - 5) Identifier les joueurs participants.
 - 6) Refuser la participation des joueurs qui violent les critères de participation de la division ou la catégorie de tournoi auquel ils entendent participer, ou qui n'ont pas payé les frais d'inscription selon une liste qui devra lui être fournie par l'organisateur du tournoi.
 - 7) Informer les joueurs des règles et conditions du jeu si cela ne leur est pas clair.
 - 8) Avant le début d'un tournoi, communiquer les changements dans les règles (le cas échéant) ou les changements dans la programmation (le cas échéant).

- 9) Décider du W.O. (Walk-Over) au cas où les joueurs ne seraient pas présents du tout. L'équipe arrivant en retard perdra 1 jeu par dix minutes de retard.
- 10) Annoncer la règle des changements de balle. Ceci est obligatoire dans les matchs de compétition officiels où un arbitre de chaise est requis d'annoncer les changements de balles pendant un match
- 11) Documenter tous les résultats dans les tableaux : gagnants, scores dans les sets, IDs de circuits des joueurs, etc. et s'assurer qu'ils sont soumis à l'équipe de gestion du circuit TPC et téléchargés sur le site officiel
- 12) Décider quand un match doit être reporté ou repris, en coordination avec le directeur de tournoi et l'organisateur.
- 13) Appliquer le règlement de discipline sportive et le code de conduite approuvés par le TPC.
- 14) Être présent sur le lieu où se déroule le tournoi pendant le déroulement de tous les matchs ; si cela n'est pas possible, désigner un juge arbitre qui servira provisoirement de remplaçant.
- 15) Superviser le déroulement de tous les matchs qui sont joués, autant que possible, en étant présent dans l'enceinte où se déroule le tournoi.
- 16) Prendre la décision finale lorsque des points de désaccord surviennent entre les joueurs d'un match non supervisé par l'arbitre de chaise. Si le désaccord se prolonge, une décision finale sera émise par le juge arbitre dans les 20 secondes.
- 17) Prendre la décision finale s'il y a un conflit entre les joueurs et l'arbitre de chaise dans l'interprétation d'une partie spécifique du règlement, lorsqu'il est nécessaire de le faire.
- 18) Nommer un juge arbitre remplaçant provisoire s'il doit agir en tant qu'arbitre de chaise.
- 19) En cas d'absence d'un juge arbitre, le comité organisateur (technique / directeur technique) peut agir comme tel, étant donné qu'il comprend parfaitement les règles du TPC, ce qui doit être rapidement signalé et approuvé par l'équipe de direction du TPC.
- 20) Le juge arbitre ne peut pas être un joueur participant ENCORE au tournoi,.

Les joueurs ont le droit d'émettre des réserves quant aux décisions du juge arbitre en envoyant un rapport à info@tccpadel.com

Règles

- L'inscription et les paiements du circuit peuvent se faire via le site officiel du TPC : www.tccpadel.com.
- Les tournois officiels seront organisés directement par l'équipe TPC ou sous leur supervision.
- Enfreindre n'importe quelle règle du tournoi entraînera la disqualification pour l'ensemble de l'équipe, et les joueurs ne recevront aucun point de classement.
- Les joueurs peuvent s'inscrire à plusieurs tableaux dans chaque tournoi tant qu'ils sont éligibles pour s'inscrire dans ces tableaux lors du même tournoi.
- Les tournois peuvent avoir une limite dans le nombre d'équipes inscrites. Dans ce cas, les inscriptions d'équipes ne seront pas définitives jusqu'à ce que la liste officielle d'acceptation ne soit publiée sur le site Web ou les réseaux sociaux. Toutes les autres équipes resteront sur la liste d'attente au cas où une équipe se retire pendant le temps autorisé pour les retraits (qui est de douze heures avant le début du tournoi), l'équipe suivante sur la liste se verra alors accorder l'approbation de participer au tournoi
- Les tournois peuvent avoir un score minimal et/ou maximal qualificatif de points de classement pour être acceptés dans un tableau (les points de classement moyens par équipe répondent aux critères du tableau, Ex : Joueur A + Joueur B score des Points de classement = 65, Limite pour le tableau P 250 (max points autorisés) est de 60 » alors cette équipe ne peut pas rejoindre P 250 dans ce tournoi -- Le nombre de points suscité est à titre d'exemple)
- Si des joueurs participent à deux tournois d'un même événement, ils ne pourront obtenir que le plus grand nombre de points obtenus dans l'une ou l'autre des catégories (et non la somme des points collectés).
- La liste définitive des joueurs sera publiée après la date limite d'inscription avec les noms des équipes qui participeront au tournoi en fonction de leur classement précédent.
- Chaque joueur doit émettre son ID du circuit via le site Web afin de pouvoir s'inscrire et jouer pour le circuit.

Règles du circuit, structure, classement et points

Règles du circuit

- TOUS les tournois officiels du TPC doivent être conformes aux directives et aux règles publiées au début de chaque saison, sauf indication contraire. Tout tournoi ne respectant pas les directives ne pourra pas recevoir des points de classement du TPC et des sanctions peuvent être prononcées à l'encontre des organisateurs.
- Les frais de participation aux tournois du TPC varieront entre 50-70 dinars par catégorie.
- Tous les tournois doivent être joués avec des balles spécifiques au Padel. Toutes les autres balles ne seront pas acceptées et il est de la responsabilité de l'organisateur et du site de s'assurer que les balles appropriées soient disponibles pour la tournée.
- Les balles peuvent être remplacées et les joueurs peuvent demander à changer de balle si le juge arbitre ou l'arbitre de chaise l'approuve.
- Le club qui accueillera une étape du TPC doit préciser à l'avance le type de balles avec lesquelles le tournoi sera joué.
- Les balles doivent être changées, au plus, chaque trois matchs
- Les matchs des demi-finales et finales pour les divisions ouvertes doivent être joués avec un nouveau jeu de balles.
- Les tournois peuvent être composés d'une seule division et/ou catégorie (ex : Open P 250, femmes, juniors uniquement), mais les prix et les points se feront conformément aux règles qui les concernent.
- Une division octroie des points et des dotations si elle a un minimum de 16 équipes dans les catégories principales de la division OPEN (Open P100, P 250, P500 & P 1000, Masters) et 8 équipes dans les autres divisions (Seniors, Women et Juniors)
- Le format principal des matchs est le meilleur des 3 sets, sauf indication contraire, lorsque, en raison de contraintes de capacité ou de conditions de tournoi, cela peut changer, mais il doit être mentionné et annoncé tôt dans les directives spécifiques du tournoi sur la plateforme médiatique TPC au cas où des changements se produiraient pendant les tournois.
- Le format principal de la phase de groupes (poules) est un match de 2 sets avec un « super tie-break » en cas d'égalité, sauf indication contraire et mentionnée au début des directives spécifiques du tournoi
- Le vainqueur de chaque set est le premier à atteindre 6 jeux avec une avance de 2 jeux, si les deux équipes atteignent une égalité de 5 sets alors le gagnant est l'équipe qui gagne 7 jeux avec une avance de 2 jeux, si les deux équipes atteignent une égalité de 6 jeux alors un « tie-break » doit être joué pour déterminer le vainqueur du Set.

Structure du circuit

- TPC se compose d'un nombre illimité de tournois officiels TPC, avec un minimum de 10 tournois par saison plus une finale de saison

Le circuit peut également être composé de tournois par équipe (représentant une entité) qui est une élimination directe des équipes qui représentent des entités (opérateurs, clubs, sponsors, etc.) et créera un type de classement différent qui sera créé plus tard pour les équipes.

Finale de la saison – Le TPC Masters

- Chaque saison officielle du TPC sera conclue avec une finale de saison - Le TPC Masters -, auquel uniquement les 8 équipes les mieux classées au terme de la saison régulière pourront se qualifier.

- Le TPC Masters sera composé des 8 meilleures équipes, classées inscrites pour rejoindre, décidées et annoncées au minimum 15 jours avant la finale de la saison et le verrouillage officiel du classement.
- Le vainqueur du TPC Masters sera déclaré le champion de la saison
- Si le TPC organise plus de 10 étapes alors seules les 10 meilleures performances compteront pour chacun des joueurs/joueuses.
- L'inscription sera ouverte de 7 à 15 jours avant le début du tournoi et une échéance sera annoncée.
- Toutes les équipes feront partie de la liste d'attente jusqu'à ce que l'inscription officielle soit terminée, et leur participation ne sera pas définitive jusqu'à ce moment-là.
- Les équipes seront réparties en poules en fonction de leur classement parmi toutes les équipes inscrites.
- Les équipes non qualifiées seront maintenues sur la liste d'attente jusqu'à ce que la liste définitive soit publiée.
- Les équipes inscrites peuvent se retirer de la participation au TPC Masters de la saison au moins 5 jours après la date de début du dernier tournoi avant le Masters.
- Le tirage officiel sera annoncé 1 semaine avant la date du tirage

Classement

Les Principes du Classement

Le Classement de Padel du TPC est un classement « glissant qui tient compte, pour chaque joueur, de ses 10 meilleurs résultats obtenus au cours de l'année. Naturellement, si un joueur totalise 10 résultats, ou moins, au cours de l'année, tous ses résultats sont comptabilisés. Le classement est publié chaque lundi suivant le 15 du mois. Il tient compte des tournois dont la date de fin est comprise dans l'année.

Exemple : Le classement de novembre 2023, sera publié le lundi 20 novembre, et tiendra compte des résultats enregistrés lors des tournois dont la date de fin était comprise entre le 1er janvier 2023 et le 31 octobre 2023.

Le classement de Padel est individuel. Il s'agit d'un rang de 1 à N. Pour calculer le poids d'une paire, il faut additionner les classements (rankings) des 2 joueurs. Il faut bien additionner les classements et non le total des points de chaque joueur. Un joueur Non Classé Padel aura un classement égal au dernier joueur du classement tunisien + 1.

Exemple : si le dernier joueur classé est N° 150, une paire composée de deux joueurs Non Classés aura un poids équivalent à $151 + 151 = 302$

ASSIMILATIONS DE CLASSEMENT

Des assimilations de classement peuvent être délivrées à certains joueurs étrangers ou à certains joueurs tunisiens, de manière à ce que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu. Ces assimilations peuvent être délivrées sous certaines conditions.

Les joueurs concernés, tunisiens ou étrangers, sont :

- les joueurs ayant été sélectionnés en Equipe Nationale de tennis ou disposant d'un classement significatif dans leur pays d'origine,
- les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum à +2/6 au tennis en Tunisie - il n'est pas tenu compte des classements de tennis « présumés »

Pour toute demande d'assimilation, merci de bien vouloir contacter le TPC à l'adresse suivante : info@tppadel.com

BLOPAGE DE CLASSEMENT

Blocage pour cause de maternité

Les joueuses adhérentes qui, en raison d'une maternité, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement. Pour pouvoir bénéficier d'un blocage de classement, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par la joueuse. Il s'appliquera durant 12 mois à compter de la fin de la période d'arrêt de 5 mois.

Blocage pour raison médicale

Les joueurs classés dans le Top 20 tunisiens qui, pour des raisons de santé, n'ont pu participer aux compétitions au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois, pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement. Pour pouvoir bénéficier de ce blocage, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par le joueur.

Lors de la reprise de compétition, ce joueur bénéficiera de ce classement bloqué uniquement pour les tournois ; ce nombre est limité à 5.

Chaque division a un ensemble de points distribués en fonction des catégories selon les tableaux ci-dessous :

Constitution des poules et tableaux :

Toutes les paires doivent être ordonnées de 1 à N par ordre de poids, et placées dans les différentes phases de la compétition en fonction de cet ordre, afin que celles-ci soient équilibrées au mieux sportivement.

En fonction de la formule sportive retenue (enchaînement de tableaux, ou poules + tableau + tableau final, ou poules + tableau final), les paires seront :

- soit numérotées en tant que Tête de Série (TS)
- soit numérotées et affectées à un groupe de paires.

Constitution des tableaux :

Seules les TS 1 et 2 sont placées de part et d'autre du Tableau (TS 1 en bas du tableau). Toutes les autres paires sont placées par tirage au sort.

- Tirage au sort pour placement des TS 3 et 4
- Tirage au sort pour placement des TS 5 à 8 (ou groupe 5 à 8 si uniquement 4 TS)
- Tirage au sort pour placement des TS 9 à 16 (ou groupe 9 à 16 si uniquement 8 TS)
- Tirage au sort pour placement des paires du « groupe 17 à 24 »
- Tirage au sort pour placement des paires du « groupe 25 à 32 »

Lorsque des paires qualifiées intègrent le Tableau Final (TF) et donc le dernier groupe, elles sont alors reversées dans ce groupe, mais ne peuvent se rencontrer dès le 1er tour du TF

Constitution des poules :

Lors de la constitution des poules, 2 TS sont obligatoires par poule ; le placement des autres paires se fera soit par la méthode du « serpent », soit par une « répartition par rang », soit par tirage au sort intégral.

=> la méthode du « serpent » : exemple, 4 poules de 4 paires, classées par ordre de poids décroissant de 1 à 16, et positionnées obligatoirement de la manière suivante :

A	B	C	D
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13

1 étant la paire la plus forte
A poids égal entre deux ou plusieurs paires, un tirage au sort est effectué.

=> la méthode de « partition par rang » : on constitue autant de groupes qu'il y a de rangs ou positions dans les poules. Exemple : 4 poules de 4 paires ; les 16 paires sont classées par poids décroissant. Les paires 1 à 4 seront positionnées par tirage au sort au rang 1, les paires 5 à 8 positionnées par tirage au sort au rang 2, et ainsi de suite. Cette méthode offre plus de combinaisons tout en respectant les « forces » des paires.

A	B	C	D	
1 à 4	1 à 4	1 à 4	1 à 4	placement dans les poules par tirage au sort
5 à 8	5 à 8	5 à 8	5 à 8	placement dans les poules par tirage au sort
9 à 12	9 à 12	9 à 12	9 à 12	placement dans les poules par tirage au sort
13 à 16	13 à 16	13 à 16	13 à 16	placement dans les poules par tirage au sort

A poids égal entre deux ou plusieurs paires (groupes), un tirage au sort est effectué.

=> Par « tirage au sort », tout en respectant obligatoirement 2 TS par poule. Exemple toujours de 4 poules de 4 paires, classées par ordre de poids décroissant de 1 à 16. On positionne les équipes de 1 à 8 soit par la méthode du « serpent » soit par la méthode de « partition par rang », de manière à respecter 2 TS par poule. Les équipes 9 à 16 sont ensuite placées par tirage au sort.

A	B	C	D	
1 à 4	1 à 4	1 à 4	1 à 4	Méthode « Serpentin » ou « Partition par rang » pour les équipes 1 à 8
5 à 8	5 à 8	5 à 8	5 à 8	
9 à 16	9 à 16	9 à 16	9 à 16	Tirage au sort intégral des équipes 9 à 16 sur les rangs 3 et 4
9 à 16	9 à 16	9 à 16	9 à 16	

A poids égal entre deux paires, un tirage au sort est effectué.

Le nombre de points attribués aux joueurs dépend de la catégorie de l'épreuve et du rang obtenu par la paire.

La catégorie de l'épreuve détermine le nombre maximum de points qui sera attribué à la paire vainqueur (100 points à une paire vainqueur d'un P 100, 250 points à une paire vainqueur d'un P 250 etc.).

OPEN P 1000 :

	Gagnant	2ème place	Demi-finaliste	Quarts de finale	1/8ème	1/16ème	1/32ème
P 1000	1000	800	650	500	300	100	20

OPEN P 500 :

	Gagnant	2ème place	Demi-finaliste	Quarts de finale	1/8ème	1/16ème	1/32ème
P 500	500	400	325	250	150	50	10

OPEN P 250 :

	Gagnant	2ème place	Demi-finaliste	Quarts de finale	1/8ème	1/16ème	1/32ème
P 250	250	200	160	125	75	25	5

OPEN P 100 :

	Gagnant	2ème place	Demi-finaliste	Quarts de finale	1/8ème	1/16ème	1/32ème
P 100	100	80	72	60	40	2	1

Si l'absence de matchs de classement ne permet pas de départager deux ou plusieurs paires, celles-ci seront classées au même rang et obtiendront alors le même nombre de points (rang le moins avantageux correspondant au tour de tableau).

Si le Tournoi ne comporte qu'une seule poule, il est possible, dans ce cas, de départager des paires en tenant compte de leur différence de sets et/ou de jeux gagnés.

En revanche, si le Tournoi comporte deux ou plusieurs poules, des paires classées au même rang ne seront en aucun cas départagées en fonction de la différence de sets et/ou de jeux gagnés au sein de leur poule.

Exemple : épreuve à 4 poules de 4 paires, les paires classées 3èmes et 4èmes de poules ne sont pas qualifiées pour le Tableau Final, et ne disputent pas de matchs de classement supplémentaires :

=> Les 4 paires 3èmes de poules seront classées ex-aequo au rang 12 (et non au rang 9)

=> Les 4 paires 4èmes de poules seront classées ex-aequo au rang 16 (et non au rang 13)

Rappel : dans le cas d'un repêchage, la paire LL (Lucky Loser) sera désignée par tirage au sort.

S'il n'y a pas de matchs de classement pour certains rangs, les joueurs des paires ex-aequo marqueront le nombre de points correspondant à leur tour de Tableau - ou à leur position dans la poule, comme décrit ci-avant.

Calcul du classement

Types de classements :

Il peut y avoir plusieurs classements tout au long de la saison, mais le classement national du **TPC** reste le classement officiel et principal.

Éligibilité aux points

Les joueurs sont éligibles à des points de classement si un tournoi répond aux critères en termes de nombre d'équipes participantes par division :

- Open P 1000 : minimum 12 équipes
- Open P 250 : minimum 16 équipes
- Les 16 premiers du classement n'ont pas le droit de participer aux tableaux d'un rang inférieur au P 1000, même si le poids de la paire le permet.
- Lors de l'inscription à un tournoi P1000 ou P500 au nombre de places limités, la priorité est donnée en fonction du poids de la paire. Pour les P250 et P100, le principe du premier arrivé premier servi est appliqué.
- Une équipe se voit attribuer des points dès lors qu'elle joue son premier match suivant le barème mentionné ci-dessus.
- Si un joueur participe à plus d'une division au cours d'un même tournoi, seuls les points les plus élevés seront inclus et ajoutés à son classement TPC.
- Le comité des joueurs a le droit de pénaliser tout joueur pour toute violation du code de conduite ou incident qui se produit sur le terrain ou pendant le tournoi (sur le site) qui peut inclure la déduction de points si nécessaire, cette décision ne peut être prise qu'après une enquête officielle
- Classement de fin de saison : À la fin de la saison officielle du TPC, un classement final de la saison sera publié et les gagnants officiels seront annoncés
- Le classement officiel du TPC sera marqué et exécuté par un partenaire officiel du TPC pendant toute la saison.
- TPC, dans ce cas, attribuera des prix aux joueurs pour leur classement au cours de la saison.
- Cela peut avoir lieu lors d'une cérémonie officielle du TPC officiel si cet événement se produit, ou peut être envoyé directement aux joueurs après la fin de la saison.